

Supplément à la « Note d'infos », n° 50, déc. 2012

N° spécial de 4 pages sur l'Atelier international d'échanges sur « les démarches de création, de rénovation et de mise en œuvre de dispositifs de formation technique et professionnelle agricole et rurale » du 20 au 22 novembre 2012 à Yaoundé au Cameroun



Les objectifs de l'atelier et le public des 15 pays concernés

L'objectif de cet atelier de travail, co-organisé par les réseaux FAR et FARCAM du 20 au 22 novembre 2012 à l'hôtel Mansel à Yaoundé, Cameroun, était de permettre aux participants d'identifier les démarches à concevoir pour favoriser la mise en place de dispositifs de formation agricole et rurale répondant aux enjeux économiques et sociaux de leur pays.

Il a réuni une centaine de personnes concernées par les politiques de formation et/ou en charge, dans le cadre de politiques de développement, de la mise en place, de la gestion et de la conduite de dispositifs nationaux de formation agricole et rurale :

- 30 représentants, deux par pays, des 15 pays présents : les pays membres du réseau FAR*, le Cambodge et Haïti,
- une délégation d'une cinquantaine de Camerounais,
- une vingtaine de participants supplémentaires.

Le pays organisateur de l'atelier a fait l'objet d'un focus : en effet, le Cameroun est engagé depuis 2009, dans le cadre d'un Contrat de Désendettement et de Développement (C2D) signé avec la France, dans la rénovation de son dispositif national de formation agricole et rural. Le programme AFOP est conçu de façon originale, notamment par son choix initial de collaboration entre deux ministères celui de l'agriculture (MINADER) et celui de l'élevage (MINEPIA), et le choix de concevoir en même temps le dispositif administratif, juridique, financier, tout en s'engageant dans l'action (identification de référentiels métiers, rénovation de centres, formation initiale et formation continue...). Cette dynamique ne peut pas être considérée comme un modèle à appliquer dans d'autres pays, mais en revanche cette expérience peut aider les acteurs des dispositifs dans leur réflexion de lancement de dynamiques nationales.

Les participants ont partagé leurs réflexions, leurs projets, leurs expériences en matière de FAR dans les diverses situations nationales et dans les contextes propres à chaque région ou pays. Les interventions finales ont été reprises aux pages suivantes de cette note.

* : Algérie, Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Côte d'Ivoire, France, Guinée, Madagascar, Mali, Maroc, Sénégal, Tchad et Tunisie

Le programme des jours d'atelier avec les visites de centres de formation

1^{er} jour : ouverture, tables-rondes et présentation du cas du Cameroun en séance plénière

- Accueil et présentation des objectifs et travaux
- Ouverture officielle reportée dans l'après-midi
- Tables rondes sur la création de plateformes nationales de concertation entre acteurs
- Table ronde sur l'analyse comparée des processus de mise en œuvre et de transformation des dispositifs de FAR
- Présentation de la capitalisation du programme AFOP
- Présentation des principaux résultats du programme AFOP

2^e jour : visite d'établissements de formation

Un total de 4 parcours de formation conduisant à autant de métiers définis par des référentiels sont observés dans 5 des 8 établissements de la région sud appuyés par le programme AFOP :

- *Moniteur* au Centre de Professionnalisation des Moniteurs (CPM) de Zoum à 15 km de Sangmelima ;
- *Exploitant agricole familiale* (EAF) à l'Ecole d'agriculture adventiste d'Avebe-Sangmelima, donc un centre privé ;
- *Entrepreneur agropastoral* (EAP) à l'Ecole Technique d'Agriculture (ETA) de Sangmelima et au Centre de formation de la station aquacole de Ebolowa ;
- *Conseiller agropastoral* (ADAP) au Collège Régional d'Agriculture (CRA) de Ebolowa.

Note : Ebolowa, capitale de la région sud, est située à 165 km au sud de Yaoundé et que Sangmelima, chef-lieu du département Dja et Lobo, se trouve à 185 km au sud-est de Yaoundé..

3^e jour : restitution des visites, travail de groupe et séances plénières de conclusion et de clôture

- Restitution et synthèse des visites
- Travaux en 3 groupes de 5 pays : analyse de la situation par pays, des possibilités de rénovation et du rôle que peuvent jouer les acteurs sur l'émergence de plateformes nationales
- Restitution des travaux de groupe et discussions
- Réactions finales des participants
- Clôture

Réactions finales des participants

Compte rendu de la séance de conclusion de l'atelier – 22 novembre 2012

Tout ce que vous avez vu et entendu pendant cet atelier, sur le terrain et dans les différents exposés et présentations, suscite-t-il en vous des réflexions sur les changements dans vos dispositifs nationaux de formation agricole et rurales ?¹

Des échanges utiles pour notre réflexion en cours sur la formation professionnelle agricole de niveau moyen²

Nous n'avons pas de réseau FAR en Haïti mais nous avons entendu ici beaucoup d'idées qui vont nous servir pour essayer de mieux orienter notre dispositif et aller peut-être plus vite...

En effet, plusieurs bailleurs (américain, canadien, français...) appuient la formation professionnelle agricole publique et la Banque Mondiale envisage de participer à la relance des formations en supportant les coûts de certains aménagements et de certains équipements.

En Haïti, la formation professionnelle publique de niveau moyen en agriculture (techniciens agricoles, agents agricoles, agriculteurs, recyclage de cadres...) a été stoppée à la fin des années 1980. Des initiatives privées ont relayé ce déficit avec des résultats plus ou moins mitigés en ce qui concerne la qualité des cadres moyens formés. Le dispositif fonctionne sans coordination, sans certification...

Un diagnostic récent du secteur agricole a fait ressortir le manque de techniciens de qualité et on a récemment abouti à la validation d'un Plan Directeur de la Formation Professionnelle Agricole par les différents acteurs. Une prochaine étape - début 2013 - est la définition du curriculum.

Plus que l'insertion professionnelle, c'est la formation de techniciens moyens qui est donc la priorité de notre dispositif sous la Direction de la Formation et de la Promotion de l'Entreprenariat Agricole (DFPEA) du ministère chargé de l'agriculture : des techniciens pour la fonction publique mais aussi pour se mettre à leur propre compte à l'issue de leur formation.

« Encore plus d'échanges et de mutualisation d'acquis »³

Nos pays ont des points forts et des points faibles. On souffre tous de problèmes de chômage et d'adaptation des profils de formation aux besoins des secteurs du développement agricole et rural au niveau des régions de nos pays. Nous avons aussi besoin d'améliorer les mécanismes pour adapter les formations aux postes d'emploi pour faciliter les insertions.

Il y a dans certains pays des instituts pour la formation de formateurs, pour l'ingénierie pédagogique comme l'élaboration, des programmes et des guides, qu'on ferait bien de mettre en commun. Nous voyons bien qu'il y a des expériences qu'il faut mettre



¹ Dans la mesure où les participants n'ont pas répété ce qu'on dit les précédents, nous avons gardé l'ordre des interventions. De plus, le facilitateur de l'atelier a fait en sorte que les représentants des trois pays nouveaux présents dans cet atelier – Haïti, Cambodge et France – puissent prendre la parole dans cette session conclusive.

² Jean-Daniel Michel, Direction de la Formation et de la Promotion de l'Entreprenariat agricole du Ministère de l'Agriculture, des Ressources naturelles et du Développement Rural, Haïti.

³ Aïcha Ben Slama, représentante FAR en Tunisie.

à la disposition des uns et des autres

J'insiste donc pour qu'il y ait encore plus d'échange et de mutualisation des acquis des uns et des autres. On a, en Tunisie et partout, des faiblesses au niveau de la coordination entre les différents acteurs de la formation. On a également la problématique de l'insertion qui demanderait des études approfondies pour limiter l'écart entre les formations et les besoins de développement des secteurs. Enfin, je solliciterais peut-être aussi qu'il y ait un approfondissement à travers des actions pilotes et des études pour pouvoir détecter les potentialités d'échanges entre les pays, non seulement nord-sud mais aussi sud-sud.

« Créer un cadre de concertation véritable sur la FAR »⁴

Durant ces trois jours d'échanges que nous avons eus, il y a un point qui permet d'arriver à une vision unique : la formation professionnelle agricole et rurale est une nécessité pour développer le secteur rural. Il y a lieu qu'il y ait l'implication de tous acteurs à tous les niveaux, la participation et la contribution de chaque type d'acteurs. Voilà conclusion assez simple pour arriver à changer fondamentalement la situation.

Nous avons vu ici le projet AFOP au Cameroun et nous avons échangé sur plusieurs dispositifs. La rénovation du dispositif camerounais est basé sur un projet avec une durée de vie et la question de réfléchir à ce qu'on fait après a été le déclencheur de la réflexion. En dehors de ce projet, que deviendront les centres, les moniteurs, les apprenants, les référents..., que fera-t-on ? Voilà ce qui a motivé nos conclusions sur le fait qu'il faut un espace de concertation pour dépasser le cadre interministériel où toutes les catégories d'acteurs doivent pouvoir évoluer et se mettre d'accord sur les choix des orientations. Et travers ces orientations, le secteur public et de l'Etat doivent soutenir ce que les autres acteurs peuvent apporter car on a vu hier que les centres ne généraient pas de revenus et étaient budgétivores.

Notre contribution est de dire que nous sommes conscients que le projet AFOP va permettre au Cameroun de se repositionner par rapport aux enjeux de la formation professionnelle agricole et rurale. Cela interpelle les autres Etats afin de savoir ce qu'ils vont faire avant que le projet AFOP ne prenne fin. A notre opinion, c'est au moins de créer un cadre de concertation véritable qui va prendre à bras le corps et traiter le processus de FAR comme cela est le cas au Cameroun.

Aussi le rural, le « r » de FAR...⁵

Ce qui m'a frappé dans cet atelier, c'est qu'on a essayé de lier la formation agricole avec la formation rurale qui est souvent cachée derrière la première. La « FAR » qui est le titre du réseau a une signification et un avenir. C'est aussi le débat entre développement agricole et développement rural : y a-t-il une limite entre les deux car l'un entraîne l'autre ? Construire une piste ou une ligne électrique dans une zone, améliorer la production agricole ou l'organisation d'une filière, cela peut développer tout un territoire. Les deux vont de pair et il faut qu'ils aillent aussi ensemble dans la formation.

De plus, la formation doit aller au delà de la gestion de l'exploitation agricole et des techniques de production. Il y a des métiers qui se développent sur les territoires ruraux dans et hors de l'environnement immédiat des exploitations. Il faut les intégrer dans la formation professionnelle. Il faut proposer de la formation initiale et de la formation continue aux ruraux d'abord pour développer l'économie rurale mais aussi pour permettre aux exploitants de s'occuper car ils ont souvent du temps en fonction du calendrier agricole ou parce que les surfaces exploitées sont petites et ne les occupent pas suffisamment. Il faut aussi donner la chance à ces petits exploitants d'être qualifiés sur un certain nombre de métiers car ces activités vont se faire au bénéfice des exploitations elles-mêmes.

⁴ Bassiaka Dao, président de la Confédération Paysanne du Faso (CPF).

⁵ Mohamed Saïdi, représentant FAR au Maroc.



« Commencer quelque part la rénovation » et « pouvoir comparer »⁶

Nous avons mis en évidence l'importance de la formation professionnelle des jeunes et des producteurs si l'on veut résoudre dans la durée l'important problème de la sécurité alimentaire. Il faut commencer quelque part car si on n'avance pas quand les autres avancent, alors on recule. Cela nous permettra alors de pouvoir comparer ce qu'on a fait à ce que font les autres pays.

Les trois journées ont donc eu une importance particulière pour moi afin de voir ce qui est fait au Cameroun et de réfléchir à des éléments de rénovation du dispositif de formation au Tchad.

Un dispositif intéressant qui nécessite l'implication de l'Etat pour l'insertion et l'installation des sortants⁷

Même s'il faut toujours relativiser à la situation de chaque pays, de chaque région, le dispositif mis en place par le programme AFOP est très intéressant et on peut s'en inspirer. Ainsi on peut affirmer qu'il y a un très bon système de formation des moniteurs et d'alternance tripolaire centre-référent-famille.

Il y a évidemment toujours des « mais ». Par exemple, ceux qui sont appelés référents au Cameroun, c'est-à-dire des agriculteurs qui acceptent d'accueillir et de prendre en charge les stagiaires, sont parfois réticents à confier des tâches à exécuter à des jeunes en apprentissage. En effet, on touche à des choses vivantes et il peut y avoir une appréhension des référents quant à la pratique. De plus, nous avons entendu que certains d'entre eux réclament un dédommagement. Cela peut poser des problèmes à terme. Mais globalement, je le redis, le dispositif camerounais apporte des réponses aux délicats problèmes de la formation des moniteurs et de l'alternance.

Par ailleurs, la formation n'est pas une fin en soi. L'Etat doit s'impliquer fortement pour accompagner tout ce dispositif par la mise en place de mécanismes d'insertion. Ainsi il faut parler de vie après l'AFOP : le projet ne peut être viable et s'inscrire dans la durée que s'il y a un succès dans l'installation et dans l'insertion après la formation.

Je dis donc en résumé bravo pour nos amis camerounais. Ce que nous avons vu est intéressant et l'Etat doit s'impliquer pour l'insertion des gens formés.

La place des acteurs non étatiques et l'ancrage territorial du dispositif de formation⁸

Je souhaite revenir sur deux éléments qui me semblent importants dans les échanges que nous avons eus.

Premièrement, l'Etat ne fait pas tout et ne peut pas tout faire sans les acteurs de la formation professionnelle. Il y a une obligation d'associer les différentes parties prenantes, notamment les producteurs, et de les mettre en valeur au fur et à mesure des étapes à franchir.

Deuxièmement, l'ancrage du projet de formation doit rimer avec le développement territorial ; le Cameroun le fait et je pense qu'il a raison. Nous-aussi à Madagascar, nous devons passer aux dimensions culturelles du développement et aux aspects fonciers, financiers, organisationnels... C'est quelque chose que l'on doit construire ensemble avec l'accompagnement par le réseau FARMADA de la rénovation du dispositif national de formation agricole et rurale dans notre pays.

Des questions qui concernent aussi l'Europe et, dans tous les cas, l'accès à l'éducation des populations rurales est fondamental⁹

Les questions que se posent les pays africains sont des questions qui existent toujours en Europe. Elles sont peut-être moins prégnantes, moins cruciales mais elles existent bel et bien. On a des solutions qui sont mises en place et qui fonctionnent mais on ne peut pas faire l'économie d'une réflexion par exemple sur l'installation, l'adéquation entre la formation et les débouchés...

Cela nous encourage à creuser les thématiques sur lesquelles on se propose de travailler avec la plateforme française FAR.

Dans ce sens, l'aspect mutualisation des expériences est important. La France peut apporter et écouter, c'est forcément intéressant. On a parlé de limite et de fin d'un projet mais on peut avoir une approche autre. En France, on valorise de plus en plus l'approche projet parce que cela empêche d'être figés et nous avons à réapprendre cela. Cela met en mouvement au début et cela permet de faire le point à la fin.

Par ailleurs, nous avons constaté que l'éducation à la citoyenneté est incluse dans la formation dans les centres – on pourrait d'ailleurs mettre un « E » devant FAR pour Education et Formation Agricole et Rurale. En milieu rural, les personnes ont droit à l'éducation et la formation professionnelle est une partie de cet ensemble.

L'insertion socioprofessionnelle des jeunes est importante car même s'ils ne s'installent pas comme agriculteurs – donc professionnellement –, les jeunes formés sont mieux capables de faire des choix et donc de s'insérer socialement. Si l'Etat peut aider les jeunes par des dispositifs d'insertion et d'installation, c'est bien, mais déjà les mettre debout et leur permettre de tracer leur chemin est quelque chose de fondamental.

Au sujet des référents au Cameroun, morceaux choisis¹⁰

Certains participants ont soulevé la question d'indemniser les référents qui accueillent des jeunes mais cela risque de tout bouleverser. Je vous explique ce que nous ont dit des référents.

« Si je perçois une indemnité du programme AFOP, le sens de la responsabilité va se retourner. L'enfant va considérer que c'est grâce à lui que je perçois de l'argent et à ce moment le rapport de force ne sera plus le même. Il va me dire qu'il ne mange pas ceci car j'ai perçu de l'argent et qu'il veut manger cela... »

Un autre référent nous a dit : « Moi, je ne veux pas être payé. Je veux la reconnaissance sociale. Je veux qu'on reconnaisse que j'ai contribué à la formation des jeunes ».

Au Cameroun, nous avons une expérience et une réflexion sur cette question et nous cherchons à trouver un moyen de reconnaître et de récompenser le travail des référents. Ces deux morceaux choisis sont destinés à vous faire comprendre leurs attentes afin que si vous prenez cette direction dans vos dispositifs, vous ne soyez pas surpris.

Le cas du Cambodge¹¹

Je tiens à remercier en premier l'AFD pour nous avoir permis de participer à cet important atelier ainsi que le réseau international FAR, le réseau FARCAM et le programme AFOP. Un mot spécial aussi à notre traducteur, Emmanuel Aséh, aux participants pour

⁶ Doungo Sana Sevéia, représentant FAR au Tchad.

⁷ Hassen Beranen, représentant FAR en Algérie.

⁸ Serge Merison, membre du comité technique de FARMADA.

⁹ Hélène Coché, représentante FAR France et Benjamin Duriez, MFR.

¹⁰ Intervention de Mamouda Njouonko, AFOP, animateur de l'atelier.

¹¹ Mao Minea, Vice-directeur du Département de la Vulgarisation agricole, Ministère de l'Agriculture, des Forêts et de la Pêche, Cambodge.

les relations amicales et aux Camerounais pour leur hospitalité.

Nous avons beaucoup appris par ce que nous avons vu et ce que nous avons entendu, notamment au cours des visites dans l'école de formation des exploitants agro-pastoraux et dans le centre de professionnalisation des moniteurs. Nous avons également constaté comment les parties prenantes de la FAR se concertaient et étaient impliquées au Cameroun.

Nous sommes bien conscients que la formation professionnelle est un élément clé du renforcement des ressources humaines et du développement dans les zones rurales. Cela contribue à la sécurité alimentaire, à l'autosuffisance économique et à la réduction de la pauvreté.

Au Cambodge, la priorité actuelle est d'améliorer le système national de vulgarisation agricole. En effet, c'est un système bien développé qui est en charge de la coordination des acteurs et de la formation des vulgarisateurs et des producteurs. Par contre, en termes d'enseignement technique et de formation professionnelle, le Cambodge a plusieurs dispositifs coordonnés par le ministère de l'Agriculture, des Forêts et de la Pêche (MAFF) : l'enseignement supérieur public et privé (avec notamment l'université royale et les deux écoles nationales d'agriculture) ; la formation des jeunes dans les centres de développement agricole publics formant des vulgarisateurs communaux ; l'initiation agricole dans les établissements d'enseignement secondaire général du ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports (une demi-journée de formation agricole par semaine pour tout le cycle secondaire) ; les activités de très nombreuses ONG comme par exemple le Centre d'Études sur le Développement Agricole du Cambodge (CEDAC) et récemment les Maisons Familiales Rurales (MFR).

Nous sommes donc très intéressés par développer une relation forte avec le réseau international FAR et par accueillir les partenariats techniques et financiers pour contribuer à développer un dispositif de formation professionnelle initiale des jeunes dans notre pays. Nous sommes d'accord pour suivre la feuille de route d'émergence des plateformes nationales du réseau FAR et évoluer étape par étape, année par année. Nous allons soumettre ce que nous avons appris au responsable du ministère en charge de l'agriculture. Je souhaite conclure en disant que l'avenir du dispositif de formation agro-pastorale et rurale au Cambodge sera rayonnant.

Les trois raisons du succès d'AFOP¹²

A partir de ce que j'ai vu et entendu pendant ces trois jours, j'attribue le succès du programme national AFOP d'appui à la rénovation et au développement de la formation professionnelle dans les secteurs de l'agriculture, de l'élevage et des pêches à trois facteurs : premièrement, nos frères camerounais ont accepté de se remettre en question ; deuxièmement, ils ont su identifier les partenaires aux différentes échelles locale, nationale et internationale ; enfin, ils ont mené d'intenses activités de concertation et de sensibilisation.

Rénovation ou consolidation de dispositif de FAR : un « chantier » permanent...¹³

Je souhaite justement parler de l'évolution de ce chantier qu'est le programme AFOP. Nous avons toutes et tous constaté une véritable dynamique de la formation professionnelle agricole au Cameroun et cette dynamique incite à penser qu'il faut continuellement adapter les objectifs de formation aux changements qui s'opèrent sur le plan local, national et international.

Si on veut qu'un dispositif de formation soit efficace, il faut aller vers une décentralisation toujours plus grande avec l'appréciation réelle des attentes et des besoins des agriculteurs et de la population rurale. Il s'agit de toujours répondre à une problématique immédiate de développement des localités et territoires

C'est pourquoi je dis que les dispositifs de FAR ne sont jamais figés et qu'il faut toujours continuer à travailler dessus. On a parlé ici de création, de rénovation, de consolidation mais c'est un chantier permanent qu'il faut continuer.

¹² Alpha Bayo, représentant FAR pour la Guinée.

¹³ Souâd Benmoussa Belmecheri, Chef de Bureau Formation et Vulgarisation agricoles de la wilaya de Laghouat, Algérie.



Faire émerger des initiatives nationales de rénovation de dispositifs sans forcément attendre que des plateformes de concertation soient formellement structurées...¹⁴

L'Agence française de Développement (AFD) participe à cet atelier à travers sa représentation à Yaoundé ; mes collègues du siège à Paris regrettent de ne pas être venus.

Je voudrais partager un questionnement issu de cet atelier et qui rejoint un point auquel nous, bailleur de fond du projet ADEX-FAR, attachons une importance particulière. Il porte sur la place de la concertation dans les processus de rénovation. De fait, de nombreux participants, que ce soit individuellement ou en groupe, insistent sur les questions institutionnelles. Et notre collègue burkinabé dit que la concertation est un préalable.

Je retiens aussi l'intervention du collègue tchadien qui dit qu'il faut bien commencer par quelque chose. Le programme AFOP a certes une durée limitée dans le temps, et l'enjeu de sa pérennité est majeur. Mais je pense qu'AFOP est en train de faire considérablement évoluer la vision de la formation professionnelle agricole au Cameroun et je ne suis pas sûr que le programme ait attendu qu'un dispositif de concertation structuré et institutionnalisé existe avant d'être conçu et lancé.

Ce que nous souhaitons est que des initiatives analogues émergent dans les pays où nous intervenons. On remarque que ces dernières années, on nous a soumis très peu de projets de formation professionnelle agricole. Même dans des pays où l'on dispose de fonds importants, à travers par exemple le « C2D », le Contrat de désendettement et de développement, il est difficile de faire émerger des programmes de formation professionnelle agricole.

En ce qui concerne les échanges d'expérience, comme le disait notre collègue de la Tunisie, il faut identifier les moyens d'un échange sud-sud. Comme c'est d'ors et déjà le rôle du réseau FAR, je crois qu'il faut encore renforcer ces échanges techniques pour que des initiatives nationales émergent.

En conclusion, je souhaite insister sur le fait que la formalisation et l'institutionnalisation de la concertation, malgré son importance, n'est pas une fin en soi, et qu'il ne faut pas forcément attendre de mettre en place des plateformes formelles pour se lancer dans des dynamiques de rénovation.

En conclusion, « une convergence globale de vue »¹⁵

Je constate à l'écoute de ces interventions combien cet atelier a été utile et je me réjouis de voir la convergence globale des points de vue. Je ne vais pas les reprendre ici, ce serait trop long, et je me contente donc de remercier, tant ceux et celles qui ont pris la parole que les observateurs qui ont écoutés et sont restés concentrer jusqu'au bout.

En résumé, nous avons besoin de l'association Réseau international FAR car nous avons tous la même ambition et la même mission : être utiles à ce qu'il y a de plus important dans nos pays, le secteur agricole. Il n'y a rien qui peut justifier que nos États doivent importer à coût de devises des céréales et d'autres produits alimentaires ainsi que des produits pour fabriquer des aliments pour les animaux. Nous sommes conscients qu'il faut faire bouger les choses dans nos pays et c'est pour cela que nous attachons beaucoup d'importance au réseau.

¹⁴ Matthieu Legrix, chargé de mission à l'agence de l'AFD au Cameroun.

¹⁵ Adama Coulibaly, président de FARCI en Côte d'Ivoire et président du bureau provisoire de l'Association « Réseau international FAR ».